

Au Conseil d'État et au Grand Conseil genevois

Pétition contre la suppression des OA / OSS

Nous soussigné.e.s, maîtres, parents d'élèves, étudiant.e.s, élèves ou citoyen.ne.s avons pris connaissance avec consternation de la décision du 16 janvier dernier de la Conseillère d'État en charge du DIP, Mme Anne Emery Torracinta, d'introduire des **mesures d'économie**, notamment au Collège, en raison du refus du Grand Conseil d'octroyer de nouveaux moyens au DIP.

Si nous comprenons la nécessité générale d'avoir des moyens financiers pour assumer un enseignement de qualité et comprenons aussi que l'on reporte une réforme nécessitant des moyens financiers supplémentaires (démarrage de l'OS en première), **nous ne pouvons accepter la décision de dégrader la formation des élèves** et de ce fait **demandons le maintien des OA** (options d'approfondissement) **ou OSS** (options spécifiques supplémentaires) au Collège. Une école "inclusive" se doit d'offrir à tous les élèves, y compris les plus motivés, les moyens de se former à la hauteur de leurs attentes.

Sur un plan général l'Option d'Approfondissement en langue permet aux élèves de **se perfectionner dans une autre langue étrangère**, ce qui est fondamental aujourd'hui. En effet, les 3 heures de langue par an en Discipline Fondamentale (DF) ne permettent d'atteindre à la maturité qu'un niveau B2, alors qu'aujourd'hui le monde du travail et les universités demandent pour les études de Master un niveau plus avancé (C1), niveau qu'atteignent les élèves qui suivent l'OA langue. Dans un marché de l'emploi difficile et de plus en plus compétitif, la garantie de solides compétences en langues est indispensable. C'est ce que permet d'offrir l'OA... et le DIP en annonce la disparition ?!

Par ailleurs, en lien avec l'existence et le succès de la **maturité bilingue** (par enseignement ou par séjour) à Genève, cesser d'offrir l'OA en langue pour des élèves évidemment plus avancés est une aberration. Des cours de mathématiques, d'histoire ou de géographie sont dispensés en langue étrangère, mais le cours de langue lui-même serait indifférencié entre le niveau normal et un niveau plus avancé ?!

Dans le même registre, qu'est-ce qui peut légitimement justifier que le Collège offre en mathématiques et en physique des **niveaux 1 et 2**, c'est-à-dire **normal et avancé**, mais pas en langues ? C'est précisément cette lacune que vise à combler l'offre des OA langues.

Comment justifier la suppression de l'option d'approfondissement en langues alors qu'elle ouvre l'accès à des études supérieures et qu'elle offre des opportunités d'emploi, autant en Suisse qu'à l'étranger ?

Bref, en un mot comme en mille, les pétitionnaires demandent au Conseil d'État et au Grand Conseil de conserver l'option d'approfondissement langues OA !

No	Nom et prénom	Commune	Adresse	Signature
1				
2				
3				
4				
5				

Pétition à retourner avant le samedi 16 mars 2020 à :

UNION du corps enseignant secondaire genevois, Tour-de-Boël 6, 1204 Genève

Pétition lancée par :

UNION du corps enseignant genevois

Fédération des Associations de Parents d'élèves du Post-Obligatoire (FAPPO)

Conférence Universitaire des Associations d'Etudiant.e.s (CUAE)

Les associations des élèves de l'enseignement secondaire II genevois (SOUPÔ)